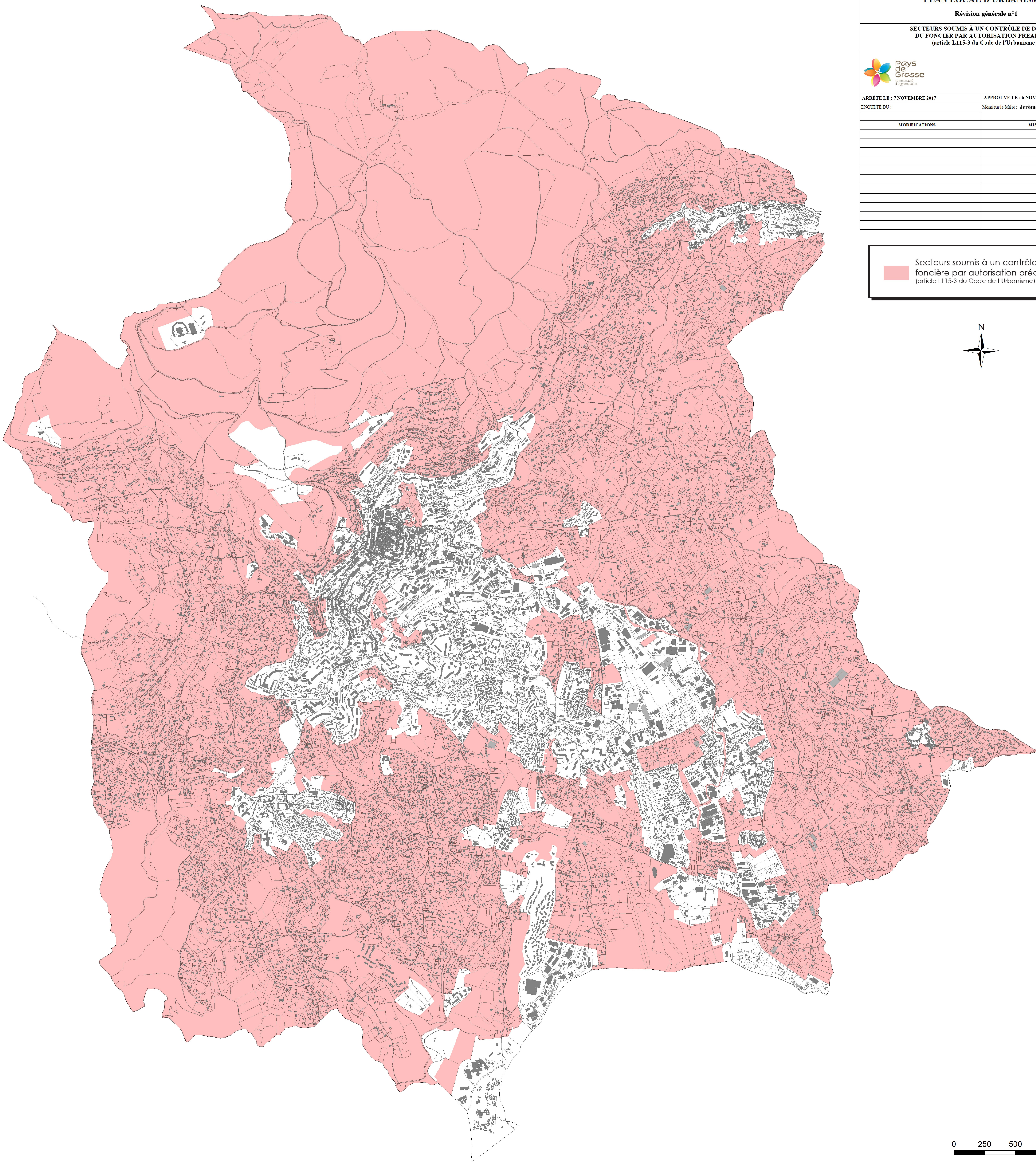




DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES



COMMUNE DE GRASSE
PLAN LOCAL D'URBANISME

Révision générale n°1

SECTEURS SOUMIS À UN CONTRÔLE DE DIVISION
DU FONCIER PAR AUTORISATION PRÉALABLE
(article L115-3 du Code de l'Urbanisme)

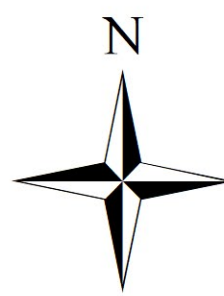


Cartographie : CITADIA
Contrôle par le Service SIG
de la CAPAG

Echelle 1:10 000

ARRÊTÉ LE : 7 NOVEMBRE 2017	APPROUVÉ LE : 6 NOVEMBRE 2018
ENQUÊTE DU :	Monsieur le Maire : Jérôme Viaud
MODIFICATIONS	MISES À JOUR

Secteurs soumis à un contrôle de division
foncière par autorisation préalable
(article L115-3 du Code de l'Urbanisme)



0 250 500 1 000
mètres